

Contacts et informations

Direction Générale de la Coopération au Développement (DGCD)

Rue des Petits Carmes 15, 1000 Bruxelles - 02 501 81 11
www.dgcd.be

Groupe de travail SIDA de la Commission interdépartementale du Développement durable

www.icdo.be

Informations générales sur le VIH/SIDA et les MST en Belgique

- **ASBL Sensoa :**
Kipdorpest 48A, 2000 Anvers - 03 238 68 68
Documentatiecentrum Meersstraat 138D, 9000 Gand - 09 221 07 22
www.sensoa.be

- **Plate-Forme Prévention Sida :**
Avenue Emile de Béco 67, 1050 Bruxelles - 02 733 72 99
www.preventionsida.org

Informations sur la lutte contre le SIDA dans les pays en développement

www.unaids.org
www.who.int/fr/index.html
www.eurohiv.org/index_fr.htm

www.unicef.org/french/
www.theglobalfund.org/fr/
www.avert.org

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération au Développement

Service Communication
Rue des Petits Carmes, 15
1000 Bruxelles
Tél. : + 32 2 501 81 11

www.dgcd.be
www.diplomatie.be

Éditeur responsable : Jan Grauls, rue des Petits Carmes 15, 1000 Bruxelles

Dépôt légal : 0218/2006/14

Les données figurant dans cette publication sont purement informatives. Elles n'engagent en aucune manière le SPF sur le plan juridique.

Juin 2006

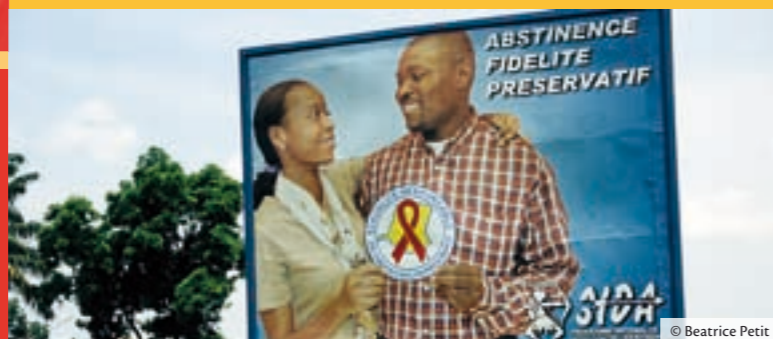
Appui à la lutte nationale contre le SIDA

La Coopération belge au développement soutient dans les pays en développement la politique nationale de santé publique et l'intégration de la lutte contre le SIDA tant dans les soins de santé de base que dans l'enseignement et les programmes de formation.

- Au **Maroc**, au **Mali** et en **Tanzanie**, le ministère de la Santé publique reçoit un soutien financier pour l'exécution du plan d'action national de lutte contre les maladies sexuellement transmissibles et le VIH/SIDA ;
- En **Tanzanie**, un soutien belge de 3,2 millions d'euros est affecté à un programme d'information sur le VIH/SIDA destiné à l'enseignement primaire ;
- Au **Bénin**, 1,9 million d'euros sont consacrés au soutien de banques du sang visant à garantir des transfusions sanguines sûres ;
- Le **Burkina Faso** reçoit 5 millions d'euros pour un nouveau programme quadriennal de prévention, de traitement et de recherche relatif au SIDA.

Lutte contre le SIDA en République Démocratique du Congo

La Coopération belge au développement offre un soutien institutionnel au ministère de la Santé publique. Dans les provinces de l'Équateur et du Bas Congo ainsi qu'à Lubumbashi, la capitale de la province du Katanga, fortement touchée, l'aide est affectée à la coordination provinciale des interventions de lutte contre le SIDA et au renforcement des services sanitaires locaux sur le plan de la prévention, du contrôle du sang et de la formation. La contribution belge s'élève à 5,75 millions d'euros pour trois ans.



En vue d'une lutte efficace contre le SIDA, la Belgique finance également certaines actions dans le cadre du renforcement de l'État de droit en **Afrique centrale**, de la lutte contre la drogue au **Pérou** ainsi que par des organisations féminines au **Maroc**.

Le **Fonds belge de survie (FBS)**, actif dans des pays où la population est menacée par la famine et la malnutrition, inclut systématiquement une composante SIDA dans tous ses projets afin de garantir la sécurité alimentaire.

Lutte contre le SIDA par les ONG belges

Les actions menées par les ONG belges et cofinancées par les pouvoirs publics visent surtout à améliorer les soins de santé de base et l'accès au traitement contre le SIDA. En outre, les ONG collaborent intensivement à un vaste éventail d'actions préventives : accueil des enfants de la rue et rééducation des enfants soldats, dans le cadre de projets de formation et d'actions menées par les femmes. Un soutien financier est également accordé aux ONG qui allègent l'impact économique du SIDA, par exemple en accordant des micro-crédits aux communautés durement touchées par cette épidémie.



Lutte contre le SIDA en Afrique du Sud

Sur une population totale de 45 millions d'habitants, on compte plus de cinq millions de personnes contaminées par le virus du SIDA, dont 900 000 ont un besoin urgent d'un traitement médical.

La contribution belge comporte plusieurs volets :

- 6,2 millions d'euros pour l'exécution du plan national de crise en faveur du SIDA ;
- cofinancement des actions de Médecins sans frontières en matière de SIDA ;
- soutien financier de la Croix Rouge sud-africaine ;
- soutien financier de l'organisation militante Treatment Action Campaign, qui fait en permanence pression sur le gouvernement sud-africain afin d'obtenir davantage de dépistages du SIDA ainsi qu'un accès généralisé au traitement.

Collaboration universitaire pour la recherche sur le SIDA

Depuis plusieurs années, les universités flamandes et francophones collaborent avec leurs partenaires du Sud dans le domaine de la recherche et de la lutte contre le SIDA.

- Les **universités flamandes** étudient le traitement du SIDA en Afrique du Sud et au Mozambique ainsi que les méthodes thérapeutiques traditionnelles utilisées dans le traitement du SIDA en Guinée. L'*International Centre for Reproductive Health (ICRH)* de l'Université de Gand s'est spécialisé dans l'étude de la transmission de la mère à l'enfant au Kenya ainsi que de la santé sexuelle et reproductive et des violences sexuelles dans les situations de guerre et de conflit (www.vlir.be).
- Les **universités francophones** examinent la lutte contre le SIDA sous l'angle d'une approche interdisciplinaire associant médecine traditionnelle, santé publique, sociologie et anthropologie (www.ciufr.be).

L'Institut de Médecine tropicale d'Anvers

L'IMT met son expertise internationale en matière de recherche et de lutte contre le SIDA au service des pays en développement par le biais de diverses activités essentiellement financées par la Coopération belge au développement :

- Formations aux traitements de pointe contre le SIDA, à la santé publique ainsi qu'à la santé reproductive et à la prévention des maladies ;
- Télémédecine, un service via internet offrant des informations destinées aux étudiants et aux centres de traitement dans les pays du Sud ;
- Recherche scientifique conjointe avec des partenaires du Sud pour :
 - la prévention chez les jeunes au Kenya, l'évaluation de la prévention contre le SIDA au Cambodge et la prévention de la transmission mère-enfant en Côte d'Ivoire ;
 - le développement de microbicides et de vaccins en Afrique du Sud ;
 - l'amélioration des traitements antirétroviraux et des examens cliniques au Cambodge, au Rwanda, en Zambie et au Mozambique ;
 - le renforcement des capacités des laboratoires nationaux au Pérou, en Côte d'Ivoire, au Sénégal, au Cambodge, au Rwanda et en R.D. du Congo.

www.itg.be



Contributions belges aux programmes internationaux de SIDA

- La Belgique a collaboré à la création du **European and Developing Countries Clinical Trial Partnership (EDCTP)** : il s'agit d'un partenariat des pays européens en faveur de la lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme dans les pays en développement, basé sur la recherche, la formation et le développement de médicaments et de vaccins. L'IMT et l'ICRH sont des partenaires importants de l'EDCTP. Voir www.edctp.org

- La Belgique soutient l'accord international de l'Organisation Mondiale du Commerce visant un accès universel aux médicaments par l'extension des licences obligatoires aux **TRIPS** (Trade Related Intellectual Property Rights/Droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce). Celui-ci doit permettre aux pays pauvres ne possédant pas d'industrie pharmaceutique d'importer des médicaments bon marché sans devoir s'acquitter des droits d'auteur sur la marque. Une directive européenne allant dans ce sens sera prochainement transposée dans la législation belge.

- Contributions belges aux organisations internationales pour les programmes multilatéraux relatifs au SIDA :
 - 33,5 millions d'euros octroyés au **Fonds mondial de lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et le paludisme** pour la période 2004-2007 ;
 - 14 millions d'euros pour les années 2004 - 2007 à **ONUSIDA**, le programme de lutte contre le VIH/SIDA commun à dix organisations de l'ONU ;
 - 7,8 millions d'euros au **Fonds des Nations Unies pour la population UNFPA** pour la lutte contre les violences sexuelles infligées aux femmes et aux enfants dans les zones de conflits dans le RDCongo oriental ;
 - un demi-million d'euros chaque année à la **Banque mondiale** pour l'intégration du SIDA dans les stratégies de lutte contre la pauvreté des pays en développement ;
 - la Belgique finance un expert auprès de l'**Organisation Mondiale de la Santé** dans le cadre du contrôle de la qualité des médicaments génériques et six experts sont mis à disposition de l'ONUSIDA.

- Le **Gouvernement flamand** a prévu pour la lutte contre le SIDA en Afrique australe un montant de 14 millions d'euros pour la période 2004-2009.

Soutien du secteur privé

Les pouvoirs publics encouragent les entreprises belges possédant des implantations à l'étranger à intégrer la prévention et le traitement du SIDA dans le volet social de leurs investissements. Plusieurs entreprises belges participent déjà aux initiatives internationales **Global Business Council** et **Private Investors for Africa**, deux importantes organisations d'entreprises internationales qui mènent des campagnes en faveur de la lutte contre le SIDA.

www.businessfightsaids.org

La contribution belge à la lutte internationale contre le VIH/SIDA



Service Public Fédéral Affaires étrangères,
Commerce extérieur et Coopération au Développement
DGCD - Direction Générale de la Coopération au Développement [.be](http://www.diplomatie.be)

La Belgique, pionnière de la recherche sur le SIDA en Afrique centrale

En 1984, trois ans après le premier cas de SIDA identifié et un an après la découverte du VIH, une équipe composée notamment de scientifiques belges démontrait que le SIDA se transmettait par voie hétérosexuelle.

Depuis lors, l'appui de la Belgique aux projets relatifs au SIDA dans les pays en développement a évolué vers une politique globale de lutte contre le SIDA dans le cadre de la coopération au développement. Nombreux sont les acteurs impliqués dans cette politique : les gouvernements fédéraux et régionaux, les communes, les organisations non gouvernementales, les universités et les instituts scientifiques et les syndicats y apportent aujourd'hui leur contribution. Les autorités encouragent également le secteur privé à s'investir dans la lutte internationale contre le SIDA.

Selon la nouvelle note politique « **La contribution belge à la lutte internationale contre le VIH/SIDA** », il importe, pour pouvoir combattre efficacement le SIDA, d'agir dans tous les secteurs de la société. Raison pour laquelle le suivi de la politique en matière de lutte contre le SIDA est assuré par le **groupe de travail SIDA** de la **Commission interdépartementale du Développement durable**. Ce groupe de travail, au sein duquel sont représentés les pouvoirs publics fédéraux et régionaux, travaille en étroite collaboration avec tous les partenaires non gouvernementaux impliqués dans la lutte contre le SIDA. Il est présidé par l'Envoyé spécial pour la lutte contre le SIDA, désigné par le ministre de la Coopération au développement en qualité de coordinateur national et représentant de la politique belge sur le SIDA dans les réunions européennes et internationales.

Le budget alloué par la Coopération belge au développement à la lutte contre le VIH/SIDA a considérablement augmenté ces dix dernières années, passant ainsi d'1 million d'euros en 1996 à près de 25 millions d'euros en 2005.

Que signifient SIDA et VIH :

- Le **SIDA**, ou syndrome d'immunodéficience acquise, est une affection virale qui affaiblit le système immunitaire, ce qui signifie que l'organisme n'est plus en mesure de se défendre efficacement contre certains agents pathogènes.
- Le virus responsable du SIDA est le virus de l'immunodéficience humaine ou **VIH**.

Le SIDA se transmet :

- lors de rapports hétérosexuels ou homosexuel masculins non protégés: il s'agit là du mode de transmission le plus fréquent à l'échelle mondiale ;
- d'une mère contaminée à son enfant pendant la grossesse, à l'accouchement et lors de l'allaitement : ce mode de transmission est très fréquent dans les pays en développement ;
- directement, par contact avec du sang ou des produits sanguins contaminés (transfusion sanguine) ou à la suite de l'utilisation d'aiguilles d'injection non stériles, tant dans la pratique médicale que chez les toxicomanes.

Depuis l'apparition du SIDA au début des années 80, le nombre de contaminations par le HIV n'a cessé d'augmenter, en dépit de tous les efforts fournis pour endiguer l'épidémie. Si la maladie touche tout particulièrement l'Afrique, elle gagne du terrain à une vitesse vertigineuse en Europe de l'Est et en Asie centrale. Selon les estimations de l'ONUSIDA, en 2005 :

- 38,6 millions de personnes étaient contaminées par le VIH, dont 24,5 millions en Afrique subsaharienne ;
- 60 % des personnes séropositives en Afrique étaient des femmes ;
- en Afrique, le VIH touchait 6 fois plus de filles que de garçons dans le groupe d'âge des 15 à 19 ans ;
- 4,1 millions de nouveaux cas de contamination par le VIH ont été dépistés dans le monde entier, dont plus de la moitié chez des jeunes de 15 à 24 ans ;
- 2,8 millions de personnes sont mortes du SIDA en Afrique, dont un demi-million d'enfants.

En 25 ans, plus de 15 millions d'enfants ont perdu au moins un de leurs parents à cause du SIDA.

SIDA et pauvreté, un cercle vicieux

- Le SIDA se nourrit de la pauvreté** : dans les pays pauvres, quatre personnes sur cinq n'ont aucun accès à la prévention ou à un traitement contre le VIH/SIDA.
- Le SIDA conduit à la pauvreté** : les malades ne peuvent plus travailler et doivent souvent vendre tout ce qu'ils possèdent afin de payer les frais médicaux élevés. L'inégalité sociale s'accroît et la croissance économique est ralentie.
- Le SIDA affaiblit et déstabilise** : le secteur des soins de santé, l'enseignement, l'activité économique, la sécurité alimentaire, les services publics. En bref, c'est toute la vie sociale qui en pâtit.
- Les rapports de force inégaux** entre les femmes et les hommes augmentent la vulnérabilité au VIH, particulièrement pour les jeunes filles et les femmes.
- Les guerres et conflits** où les violences sexuelles sont utilisées comme une arme et qui s'accompagnent de flux massifs de réfugiés accroissent les risques de contamination par le VIH.
- Les migrations et l'urbanisation**, le travail saisonnier ou le travail dans les mines, qui supposent qui éloignent les hommes de leurs familles, sont des facteurs de risque.
- La stigmatisation et la discrimination** des séropositifs et des malades du SIDA et de leurs familles rendent difficiles leur prise en charge et les soins.

Les personnes contaminées par le virus du SIDA peuvent vivre longtemps si elles ont accès à la prévention et un traitement adapté.



Prévenir et traiter le SIDA

La prévention est difficile, mais possible. Grâce à un engagement commun des dirigeants politiques et de la société civile, des campagnes nationales de sensibilisation ont permis de réduire efficacement la progression du SIDA dans des pays fortement touchés comme la Thaïlande, l'Ouganda, le Kenya, le Zimbabwe et les Caraïbes.

Des premiers rapports sexuels plus tardifs, la diminution du nombre de partenaires sexuels et une utilisation systématique de préservatifs sont autant de changements de comportements en termes de prévention qui offrent la meilleure protection contre la contamination par le VIH.



Dans les pays du Sud, **le traitement du SIDA n'est plus un tabou**. Toutefois, pour un tiers de la population mondiale qui dispose de moins d'un dollar par jour pour vivre, le traitement reste très onéreux. En outre, il s'agit d'un traitement à vie : les médicaments antirétroviraux et les inhibiteurs du SIDA ne peuvent pas éradiquer le virus, mais uniquement le freiner. Malgré la forte diminution des prix, les inhibiteurs coûtent encore dans les pays en développement entre 150 et 300 euros par an ; en cas de résistance ou d'intolérance, la médication peut parfois coûter jusqu'à 20 fois plus. Sommes auxquelles viennent s'ajouter les coûts élevés liés au suivi et aux tests.

Un traitement efficace du SIDA est en général compliqué dans les pays en développement à cause d'un manque criant de personnel médical qualifié.

Le coût total de la lutte contre le SIDA dans le monde de 2006 à 2008 est estimé à 55 milliards de dollars.

Accords internationaux pour la lutte contre le SIDA

Déclaration du Millénaire

En 2000, avec la ratification de la Déclaration du Millénaire, la communauté internationale s'est engagée à concrétiser huit Objectifs du Millénaire pour le Développement d'ici 2015.

Objectif du Millénaire pour le Développement n°6 : arrêter la propagation du SIDA !



UNGASS - Déclaration d'engagement politique sur le VIH/SIDA

En 2001, les Nations Unies ont organisé une session extraordinaire de l'Assemblée générale entièrement consacrée au VIH/SIDA.

La **United Nations General Assembly Special Session on HIV/AIDS** constitue un jalon dans la lutte internationale contre le SIDA.

Dans la Déclaration d'engagement politique sur laquelle s'est clôturée **UNGASS HIV/AIDS**, la communauté internationale reconnaît que l'accès universel à la prévention et au traitement du VIH/SIDA est un droit fondamental. Les gouvernements ont promis de s'engager tout spécialement en faveur des personnes les plus vulnérables, en particulier les orphelins qui ont perdu leurs parents à cause du SIDA. Ils se sont engagés à alléger l'impact dévastateur de l'épidémie de SIDA sur la croissance économique, l'emploi et la vie sociale.

Tous les deux ans **ONUSIDA** est dressé un bilan de l'action internationale : des progrès ont-ils été enregistrés dans la lutte contre le SIDA et comment ce combat doit-il être poursuivi ?

En 2006, la communauté internationale a renouvelé son engagement politique au cours de l'**UNGASS HIV/SIDA+ 5**, cinq ans après la première déclaration d'intention.

La politique belge en matière de lutte internationale contre le SIDA

La nouvelle **note politique** relative à la lutte contre le SIDA dans les pays en développement, approuvée par le Conseil des ministres fin mars 2006, définit cinq objectifs :

- Lutter contre le SIDA en s'appuyant sur les droits de l'homme**, avec une attention particulière aux personnes les plus vulnérables, aux femmes, aux jeunes et aux orphelins du SIDA, ainsi qu'aux victimes des situations de guerre et de conflit ;
- Soutenir les politiques nationales de lutte contre le SIDA** dans les pays du Sud, en renforçant les capacités locales de lutte et de recherche ainsi que le réseau Sud-Sud ;
- Améliorer de manière durable la réponse internationale**, en assurant la coordination nationale des efforts de suivi et d'évaluation des actions belges, une collaboration harmonisée avec les organisations internationales et le développement de microbicides * et de vaccins ;
- Accroître le nombre d'interventions efficaces** dans le secteur des soins de santé, de l'enseignement, de l'agriculture et de la sécurité alimentaire, en collaboration avec le secteur privé ;
- Renforcer le soutien de l'opinion publique** en faveur de la lutte internationale contre le VIH/SIDA par le biais de campagnes de sensibilisation.

* Les microbicides sont des gels et des crèmes qui tuent les micro organismes. Destinés à une application vaginale, ils peuvent réduire, voire éliminer, les risques d'être contaminés par le VIH. La recherche en la matière en est à un stade avancé. On estime que ces produits pourraient être sur le marché dans un délai de cinq ans.

